

## COMMUNIQUÉ

### INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE NOVATRICE

**Shannon, le 11 février 2010** – La MRC et le CLD de La Jacques-Cartier sont heureux d’annoncer des investissements de 19 000 \$ du Fonds local d’investissement et de 6 000 \$ du Fonds Jeunes promoteurs dans l’entreprise **AMAROK PRODUCTIONS**, dont le siège social est à Fossambault-sur-le-lac.

**Amarok Productions Inc.** est une entreprise spécialisée dans la création d’albums de musique et de production de spectacles de scène destinés au grand public. L’entreprise dirige toutes les étapes de la réalisation d’un album musical, de la pré-production jusqu’à la mise en marché de l’album et de la production de spectacles. L’entreprise se distingue par ses critères de sélection artistique basés sur un choix musical adapté à la clientèle de style Pop Rock et dont la force réside dans sa participation active du contenu et une volonté profonde d’innovations.

Monsieur Jean Laliberté, maire de Fossambault-sur-le-Lac, était très fier de confirmer récemment cette aide financière du CLD qui provoquera des retombées économiques significatives dans un créneau porteur et qui démontre le dynamisme qui anime le milieu des affaires de la région.

La MRC de La Jacques-Cartier regroupe les municipalités de la couronne nord de la Capitale-Nationale, à savoir Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Lac-Delage, Stoneham-Tewkesbury, Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval. Sa mission est de maintenir et coordonner l’aménagement du territoire de La Jacques-Cartier ainsi que le développement de son territoire en partenariat avec les municipalités membres.



M. Éric Joncas, Amarok Productions, M. Jean Laliberté, maire de la ville de Fossambault-sur-le-Lac, M. Frédéric Fournel, Amarok Productions.

- 30 -

Source : *Hugo Lépine, responsable du développement économique*  
418 844-2160, poste 303